

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de **Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial** à chacun et tenue **LUNDI, le 11 septembre 2023**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt-heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Yves Gosselin
Jean-Guy St-Pierre

Mesdames
Chantal Blanchette
Sandra Proulx
Melyssa Talbot Blais
Isabelle Furlotte

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

R-133-2023

IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'ouvrir cette séance régulière du Conseil, Il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

- 1 **Ouverture de la séance régulière**
- 2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3 **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le lundi 7 août 2023**
- 4 **Adoption des comptes à payer**
- 5 **Administration**
 - 5.1 Aide de la MRC pour la conversion des lumières de rues au DEL
 - 5.2 Bourse des Maires
 - 5.3 Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
 - 5.4 Programmation partielle de la TECQ no. 5
 - 5.5 Embauche d'une ressource en entretien et maintenance
- 6 **Loisirs et sports**

Aucun point

- 7 **Travaux Publics**
- 7.1 Entretien des grilles de rues
- 7.2 Offre de service par Tetra Tec QI inc. pour la Réfection du chemin des Prairies Est et Ouest et du chemin Saint-François Ouest - Plans et devis Notre référence : 51099TT (10OSV)
- 7.3 Offre de service par Tetra Tec QI inc. pour la conception des plans et devis concernant le problème de refoulement d'eau dans le secteur résidentiel (1^{ière} et 2^e Rue Ouest)
- 7.4 Offre de service par Tetra Tec QI inc. concernant la préparation et la conception des plans et devis pour les travaux de réfection du chemin Saint-François Ouest (entre l'église et le dépanneur)
- 8 **Eau potable et eaux usées**
Aucun point
- 9 **Incendie – Sécurité publique et/ou civile**
- 9.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies pour le mois d'août 2023
- 10 **Urbanisme**
- 10.1 Adoption du règlement 289-2023 régissant la démolition d'immeubles se trouvant aux articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. a -19.1) et à l'article 141 de la Loi sur le patrimoine culturel (R.L.R.Q., c. P - 9.002);
- 11 **Dossiers et projets en cours**
Aucun point
- 12 **Correspondance**
- 12.1 Offre de partenariat de Magny-Gym pour les résidents de Saint-François
- 12.2 Demande de commandite pour les Vikings U11B de Saint-François
- 13 **Varia**
- 14 **Période de questions**
- 15 **Levée de la séance régulière**

R-134-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

**3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE
LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE
LUNDI 7 AOÛT 2023**

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-135-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 7 août 2023 sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS DE AOÛT 2023

Journal l'Écho, remboursement frais de poste	
Permis	165,00

Bar	
Location salle	340,00
Loyers	3390,00
Loyer CPE	2750,00
Camp de jour, inscription	420,00
Cours de natation	40,00
Soccer	25,00
Bac bleu	115,00
Parc Franco-Fun, commandite (Chantal B.)	100,00
Foire au Village, ventes de la journée (incluant taxes à remettre)	15721,76
Foire au village, commandites	
MTY Express.....	3000,00
Les Produits Métalliques Roy.....	1000,00
Garant	750,00
St-François Pharma.....	500,00
Casse Croûte chez Mike	500,00
Emballages LM.....	300,00
Tapis Montmagny.....	250,00
SM Concept	250,00
Weed Man.....	100,00
Aliment Trigone	100,00
Centre du VR Montmagny	100,00
La Fée des Glaces	100,00
2846-0053 Québec inc.....	100,00
Lauréal inc.	100,00
	7150,00
Marché aux Puces, location tables	150,00
TOTAL :	30 366,76

COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2023

Postes Canada, envoi lettre recommandée	12,44
Hydro-Québec,	
Usine de filtration	5028,49
Caserne incendie.....	420,57
Garage.....	510,03
Poste surpresseur	109,72
Enseigne 4 chemins	31,48
Poste ass. Morigeau	243,54
Parc Olivier Tremblay	43,07
Compteur d'eau St-Pierre	30,34
Poste ass. Village.....	3742,85
Maison Paroisse.....	660,87
Maison Paroisse (nv)	47,07
Pavillon Bédard	46,58
2, 5 ^e rue Est.....	48,52
Climatisation Loisirs.....	174,09
Éclairage public	913,59
Loisirs	2525,68
	14576,49
Bell Mobilité, cellulaires Loisirs et Garage	162,44
Vidéotron,	
Bureau.....	154,44
Garage.....	102,93
Usine de filtration	105,18
Surpresseur St-Pierre	36,11
Loisirs	175,11

Bibliothèque.....	104,98	678,75
Énergir, Garage.....	20,20	
Maison Paroisse	41,16	
Loisirs	41,16	
Caserne.....	34,58	137,10
Telus, ascenseur		65,60
Visa, Google.....	85,80	
Apple music	19,53	
Maxi, Canton 600	110,20	
IGA, Canton 600.....	39,90	
BuroPro, Camp de jour	30,09	
Maxi, Camp de jour	54,43	
IGA, Camp de jour.....	8,04	
Dollarama, Camp de jour.....	20,13	
Amazon, jeu Foire au village.....	310,42	
Jean Coutu, Camp de jour	20,67	
Canadian Tire, Camp de jour.....	8,38	
Home Dépôt, poteau boîte à lettre	264,44	
Entandem, droit d'auteur	11,50	983,53
Me Felix Landry, achat 597, ch. Saint-François Ouest		124500,00
Me Felix Landry, achat 559, ch. Saint-François Ouest		74315,67
Me Felix Landry, achat lot 3476325 (terrain)		80000,00
Ministre Revenu Québec, remise d'août 2023		18030,63
Ministre Revenu Québec, remise p.a. août 2023		539,85
Revenu Canada, remise d'août 2023		6486,31
Retraite Québec, remise d'août 2023		416,90
La Fabrique, loyer septembre 2023 Bibliothèque du Rocher		350,00
REMB. CELLULAIRES août 2023 Jean-Eudes Gaudet.....	25,00	
Stéphane Chouinard	25,00	
Maxime Blais.....	25,00	
Réjean Pellerin	25,00	
Jacob Lachance (camp de jour)	25,00	125,00
MRC de Montmagny, tonnage juin 2023		2105,70
CARE, recrutement préposé maintenance		902,55
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL juillet 2023		3815,43
Ass. Baseball mineur de St-François, marche avec ancrage et Plaque lanceur		711,52
Claudia Gagnon, location machine à mousse et jeu glonfable Foire		390,00
Olivier fiset, méchoui 400 personnes (Foire)		4800,00
BuroPro Citation, cartouche d'encre Garage + ruban Dyno		120,26
Emco, asphalte froide		512,06
Ariane Roy Brochu, entretien Loisirs		190,00
V-T0, produits sanitaires		330,91
Vigil Sécurité Opération, installation deux électros aimants porte Piscine		2435,49
Marguerite Bouffard, remb. facture Loisirs		11,50
St-François Pharma, compresse, tampons (Camp de jour)		39,57
Moslon Canada, bière		4239,12
Univar Solutions, superfloc (usine)		6844,84
Garage Gilmyr, 2 inspections SAAQ		398,05
Weed Man, fertilisation granulaire		64,80
Kemira, pass (usine d'eau)		15709,38
Veolia, chlorure et acide sulfurique		449,71

MS2Contrôle, réparation usine d'eau potable	336,41
Unibéton, 45 blocs de béton (Foire au village)	2069,55
Les Concassés du Cap, conteneurs Garage 2140,60	
Collecte août 2023 4635,23	6775,83
Linde Canada, 1974 m ³ à 0,5401	1251,16
Pièces Industrielles Québec, réparation motoréducteur (Usine)	1322,21
Francine Bouffard, confection pochette de facial (serv. Incendie)	65,60
Publicité Plus, T-Shirts supplémentaires Camp de jour	427,94
Jocelyne Noël, entretien août 2023	120,00
MRC de Montmagny, vidange d'urgence (111-113 ch. St-François Est) à refacturer au client	577,48
Fabrication Blais Métal, pièce en acier	25,56
BuroPro Citation, Contrat entretien photocopieur 257,03	
Cartouche d'encre (Garage)..... 222,28	479,31
Les Entreprises JRMorin inc., pavage manuel	4729,96
Plomberie des 2-Rives D.B. inc., travaux plomberie log. 532 (douche, toilette)	11009,57
Aquatech, Opération usine et ass. des eaux avril 2023 10515,41	
Opération usine et ass. des eaux août 2023 10515,41	21030,82
L'Oie Blanche, publicité projet règlement	520,27
Air Liquide, acétylène (Garage)	222,28
BuroPro Citation, cartouche d'encre (Garage)	75,91
Spécialité Moteurs Berthier, pièce débroussailleuse	16,09
Pneus André Ouellet, scrap (9), crevaillon niveleuse	945,82
Adrénaline Montmagny, ressort (Garage)	16,66
L. Bouffard Sports inc., tablette de chlore (piscine)	91,97
MRC de Montmagny, inspection risques élevés	40,39
Jacob Lachance, Remboursement 722 km 310,46	
Factures Camp de jour 43,43	353,89
SoFun Amusement, jeu gonflable (Camp de jour)	482,90
Festival de l'Oie Blanche, location tables et cabarets	172,46
Marie-Josée Deschênes architecte, audits techniques ancien Couvent et ancien Presbytère	11497,50
Groupe Vigil, installation d'un ferme porte et protecteur de gache Maison Paroisse	469,22
Les Concassés du Cap, conteneurs Garage	1351,99
Marc-André Poitras, coach 9-11 ans dek hockey	175,00
François Charbonneau, arbitre 8-11 ans dek hockey	50,00
Thierry Lizotte, arbitre ligue masculine	220,00
Samuel Blais, arbitre ligue masculine	80,00
Laurent Bonneau, arbitre ligue masculine	80,00
Emerick Buteau, marqueur dek	40,00
Jonathan Gendron, arbitre ligue masculine	60,00
Jérôme Morin, arbitre ligue masculine	40,00
Frédéric Robin, coach 4-5 ans soccer	125,00
Patricia Corriveau, coach 6-7 ans	125,00
Frédéric Gendron, coach 9-11 ans	150,00
Paméla Simard, coach 6-7 ans	100,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur)	66,66
Pièces d'Autos GGM, pièce équipement	27,35
Les Concassés du Cap, conteneurs Garage	1266,97
Transport Collectif-MRC Montmagny, transport sortie Camp jour	2480,00
Le Code Ducharme, mise à jour code municipal	407,93

Postes Canada, envoi circulaires Foire au village	106,64
Florent Gendron, travaux forfaitaires Maison Paroisse	2365,00
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
Maxmar, tonte de la pelouse août-septembre 2023	4302,36
Suzanne Nadeau, remb. facture boîte à lettre (réclamation pour dommage)	225,95
Sonia Girard, remb. facture premier répondant (saturomètre)	118,24
Marguerite Bouffard, entretien ménager Loisirs	820,00
Maheu & Maheu, service de gestion parasitaire août-sept.-oct.	88,82
Simo Management, mesure de boues juillet 2023	3434,30
Conval Québec, matériel usine filtration	620,87
Wurth, nettoyant pour freins etc.	299,85
Pagenet, téléavertisseurs service incendie	57,20
MS2Contrôle, réparation tableau indicateur et manette baseball	1086,54
Les Alarmes Clément Pelletier, service surveillance usine filtration	289,05
Linde Canada, 2050m ³ à 0,5401 oxygène + location réservoir	2011,78
Boulangier, Dolan, Denault, Hon. prof. achat 597, ch. Saint-François Ouest 1329,50 Hon. Prof. achat lot 3 476 325 1793,17 Hon. Prof. achat 559, ch. Saint-François Ouest 1432,05	4554,72
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eau usée	2306,92
Fondation du cégep de La Pocatière, bourses des maires	100,00
Macpek, pièces Garage	40,48
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eau usée	2306,92
Avantis, matériel divers Maison Paroisse (pgm) 1415,22 Premiers répondants 37,49 Maison Paroisse 20,09 Foire au village 112,46 Usine filtration 15,70 Baseball 155,36 Parc Franco-Fun 1191,63 Garage 515,08 Loisirs 983,86	4446,89
Canadian Tire, matériel Loisirs	85,06
Info-Page, IPA service incendie	97,21
Ultramar Arrêt Stop, essence	460,63
Alimentation St-François, fournitures Foire au village	187,57
Evalim inc., hon. prof. rapport d'évaluation immeubles 559 et 597 ch. Saint-François Ouest	2759,40
Les Concassés du Cap, conteneurs Garage	1258,86
Energycycle, enfouissement août 2023	4995,80
Tapis Montmagny, installation préart et tapis escalier et passage log. 532	3096,35
Ghislain Garant, remb. acompte sur facture installation préart	1000,00
Catherine Cusson, remboursement 50,6 km	21,76
Jonathan Pelletier, remboursement 45 km	19,35
Caroline Guimont, remb. factures Foire au village	334,54
Jonathan Gendron, contribution Vicking U11B	700,00
TOTAL :	481 907,66

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

R-136-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**
D'adopter les comptes à payer.

5 ADMINISTRATION

5.1 AIDE DE LA MRC POUR LA CONVERSION DES LUMIÈRES DE RUES AU DEL

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud procédera au changement de ses luminaires de rue et qu'elle prévoit installer des DEL 2200K;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est ciblée par le projet de la MRC #REG-2022-06-01 « Protection du ciel étoilé de la MRC de Montmagny » déposé par la MRC dans le cadre du FRR-2 du (Pacte rural);

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a réservé une somme à même le budget du FRR volet 2 (Pacte rural régional) pour soutenir les municipalités ciblées par le club d'astronomie Le Ciel étoilé de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud pour l'achat de luminaires DEL 2200K afin de protéger le ciel étoilé de la région;

CONSIDÉRANT que la somme prévue est réservée pour défrayer la différence entre les coûts d'acquisition de luminaires adaptés et les coûts d'achat de luminaires au DEL conventionnels;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite obtenir l'aide financière prévue au projet;

Après analyse et discussion;

R-137-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

Que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate comme représentant, Jean-Eudes Gaudet, directeur général pour déposer et signer tous les documents afférents à ce projet #REG-2022-06-01 « Protection du ciel étoilé de la MRC de Montmagny »;

Que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande à la MRC de Montmagny, de lui verser la somme prévue à partir des objectifs d'affectation du FRR-volet 2 (Pacte rural) pour la réalisation de ce projet.

5.2 BOURSE DES MAIRES

À chaque année, la fondation du Cegep de La Pocatière sollicite la Municipalité afin d'encourager les élèves de Saint-François de la Rivière-du-Sud de niveau secondaire à poursuivre leurs études au Centre d'études collégiales de Montmagny. Cette année, le Centre d'études collégiales accueillera un nouvel

étudiant de Saint-François. Chaque bourse d'étude est au montant de 100\$ chacune.

Après analyse et discussion;

R-138-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter la demande de la fondation du Cegep de La Pocatière et d'offrir une bourse d'études au montant de 100\$ pour l'étudiant(e) de Saint-François de la Rivière-du-Sud, pour un montant total de 100\$.

5.3 RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024 À 2028) – NÉGOCIATIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de

travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Après analyse et discussion;

R-139-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

Des conseillers présents, que la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;

D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;

De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;

De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;

De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés Mathieu Rivest et Bernard Généreux, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

5.4 PROGRAMMATION PARTIELLE DE LA TECQ NO. 5

Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Après analyse et discussion;

R-140-2023

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no. 5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Coûts réalisés et coûts prévus

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version no. 5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

5.5 EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE EN ENTRETIEN ET MAINTENANCE

La municipalité a reçu des candidatures afin de combler un poste disponible de journalier en entretien et maintenance. Le comité de sélection a procédé à l'analyse de plusieurs candidatures.

Le comité de sélection propose donc le nom de monsieur Jonathan Pelletier comme journalier en entretien et maintenance.

Après analyse et discussions;

R-141-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De procéder à l'embauche de monsieur Jonathan Pelletier à titre de journalier en entretien et maintenance rétroactivement en date du lundi 21 août 2023.

6 LOISIRS ET SPORTS

Aucun point

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 ENTRETIEN DES GRILLES DE RUES

La Municipalité a demandé des soumissions pour exécuter le nettoyage des grilles de rue à l'automne.

Deux soumissionnaires :	
ORTEC Environnement Services Inc.	16.20\$ / unité
Campor Inc.	68.00\$ / unité

Après analyse et discussion,

R-142-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter la soumission de Ortec Environnement Services inc. et de procéder au nettoyage des grilles de rues au moment opportun.

7.2 OFFRE DE SERVICE PAR TETRA TECH QI INC. POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN DES PRAIRIES EST ET OUEST ET DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST - PLANS ET DEVIS NOTRE RÉFÉRENCE : 51099TT (100SV)

Dans le cadre de l'ouverture des appels à projets PAVL 2024-2025 du MTMD pour les volets Redressement et Accélération, la Municipalité a demandé une soumission à Tetra Tec QI inc. concernant le volet « Soutien » du PAVL visant la réalisation de projets d'infrastructures routières municipales permettant l'amélioration de la chaussée, du drainage et de la sécurité

routière, au moyen d'une aide financière provenant du gouvernement du Québec tandis que le volet « Accélération » vise les travaux sur le réseau routier local de niveaux 1 et 2 qui ne sont pas prévus au plan d'intervention (PIIRL) ou au plan de sécurité de notre municipalité régionale de comté (MRC).

L'offre de services consiste donc, dans un premier temps, à accompagner la Municipalité pour définir en détail les travaux potentiels d'amélioration du chemin des Prairies Est et Ouest ainsi que du chemin Saint-François Ouest. Pour ce faire, une visite du terrain sera réalisée. De plus, nous préparerons les plans et devis préliminaires pour les fins de la demande d'aide, en plus de fournir une estimation détaillée du coût des travaux.

Il a également été prévu d'assister techniquement la Municipalité dans la complétion du formulaire de demande pour justifier l'admissibilité en fonction des critères du programme.

Pour réaliser ce mandat, il est proposé de prévoir une enveloppe budgétaire de **25 000 \$ (taxes en sus)**. Les honoraires seront facturés à taux horaire, tandis que les dépenses seront facturées au coûtant plus 5 %.

Après analyse et discussion,

R-143-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter l'offre de service de Tetra Tech QI inc. au coût de 25 000.00\$ taxes en sus pour la réalisation du mandat de réfection du chemin des Prairies Est et Ouest et du chemin Saint-François Ouest.

7.3 OFFRE DE SERVICE PAR TETRA TECH QI INC. POUR LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS CONCERNANT LE PROBLÈME DE REFOULEMENT D'EAU DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL (1^{ÈRE} ET 2^E RUE OUEST)

Afin de trouver une solution durable au refoulement d'eau dans le secteur résidentiel (1^{ière} et 2^e Rue) la Municipalité a reçu de la firme Tetra Tech QI inc. une soumission pour la conception et la mise en place d'une solution adéquate au problème existant.

Après analyse et discussion,

R-144-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter l'offre de service de Tetra Tech QI inc. au coût de **36 500.00\$ taxes en sus** pour la réalisation du mandat de conception des plans et devis concernant le problème de refoulement d'eau dans le secteur résidentiel (1^{ère} et 2^e Rue Ouest).

7.4 OFFRE DE SERVICE PAR TETRA TECH QI INC. CONCERNANT LA PRÉPARATION ET LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS POUR

DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'ÉGOUT PLUVIAL ET DES TRAVAUX CONNEXES SUR UN TRONÇON DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST (ENTRE L'ÉGLISE ET LE DÉPANNEUR)

En préparation des travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes sur un tronçon du chemin Saint-François Ouest (entre l'église et le dépanneur) prévus en 2025, la Municipalité a reçu une soumission afin de planifier la réalisation de ces travaux.

Afin de mener à bien ce projet et pour maximiser les investissements et le financement de celui-ci dans les différents programmes d'aide financière, Tetra Tech QI inc. propose les activités suivantes :

Coordination et accompagnement auprès des intervenants des ministères et compagnies d'utilités publiques;
Argumentaire pour faciliter les ententes avec les partenaires.
Estimation préliminaire des coûts;
Établissement d'un plan d'action pour maximiser les aides financières potentielles (TECQ, PRIMEAU, etc.).

Après analyse et discussion,

R-145-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter l'offre de service de Tetra Tech QI inc. au coût de **15 000.00\$ taxes en sus** pour la préparation et la conception des plans et devis pour des travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes sur un tronçon du chemin Saint-François Ouest (entre l'église et le dépanneur).

8 EAU POTABLE ET EAUX USÉES

Aucun point.

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS D'AOÛT 2023

Le rapport mensuel du service des incendies pour le mois d'août 2023 est déposé au conseil.

10 URBANISME

10.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 289-2023 RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES SE TROUVANT AUX ARTICLES 148.0.1 À

148.0.26 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME (R.L.R.Q., C. A. -19.1) ET À L'ARTICLE 141 DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL (R.L.R.Q., C. P - 9.002);

Attendu que le règlement 289-2023 a franchi toutes les étapes y compris celle de la séance d'information publique;

Après analyse et discussion;

R-146-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'adopter le règlement 289-2023 régissant la démolition d'immeubles se trouvant aux articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. a. -19.1) et à l'article 141 de la Loi sur le patrimoine culturel (R.L.R.Q., c. P -9.002);

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

Aucun point.

12 CORRESPONDANCE

**12.1 OFFRE DE PARTENARIAT DE MAGNY-GYM
POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS**

Le conseil municipal a décidé de ne pas adhérer à l'offre de partenariat soumise par Magny-gym.

**12.2 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES
VICKINGS U11B DE SAINT-FRANÇOIS**

La Municipalité a reçu une demande afin de soutenir la participation des Vikings U11B de Saint-François au tournoi provincial qui se déroulera à Montréal Nord du 14 au 17 septembre 2023.

Après analyse et discussion;

R-147-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
ET MAJORITAIREMENT RÉSOLU :**

D'accorder un montant de 100\$ par joueur des Vikings U11B résidents de Saint-François pour un montant maximum de 700\$.

13 VARIA

Aucun point.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Quelques questions sont posées par des contribuables présents à la séance du conseil sur les sujets suivants :

- Une question concernant le pont de la route Rivard
- Une question concernant la garderie
- Un commentaire concernant les Vikings
- Un commentaire concernant la piscine
- Une question concernant les bordures de rues
- Un commentaire concernant les demandes de soumission
- Un commentaire concernant le terrain de volleyball

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

R-148-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter de lever la séance régulière du conseil. Il est
présentement 20h44.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.